



date de dépôt : 03/10/2023

demandeur: Madame THIEBAUT Sylvie

Monsieur CROIZET Hervé

pour : pose de panneaux solaires

adresse terrain : 1 chemin des Sardiaux - VGE
Boursis 63190 BORT-L'ÉTANG

ARRÊTÉ 2023-40
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de BORT-L'ÉTANG

Le Maire de BORT-L'ÉTANG,

Vu la déclaration préalable présentée le 03/10/2023 par Madame THIEBAUT Sylvie et Monsieur CROIZET Hervé demeurant 1 chemin des Sardiaux, lieu-dit chez Meallier 63190 BORT-L'ÉTANG ;

Vu l'objet de la déclaration :

Pour : pose de panneaux solaires ;

Sur un terrain situé 1 chemin des Sardiaux - VGE Boursis 63190 BORT-L'ÉTANG ;

Vu l'avis de dépôt de la présente demande, affiché en mairie le 03/10/2023 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan local d'urbanisme approuvé le 04/12/2013 ;

Vu le règlement de la zone Ug du PLU ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

BORT-L'ÉTANG, le 3 octobre 2023

Le Maire
Josiane HUGUET



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.